

An abstract graphic composed of several overlapping rectangular blocks in shades of light purple and dark purple. The blocks are arranged in a stepped, staircase-like pattern, with some blocks extending further to the left and others further down, creating a sense of depth and movement.

# **Policy** **Politique Corruption**

# Policy Politique Corruption

## Introduction

Le Code de conduite constitue le socle de la compliance au sein de Baloise Group, en définissant la norme minimale d'une conduite éthique et juridiquement irréprochable pour tous les collaborateurs. Le Code de conduite de Baloise Group établit les règles relatives à la corruption active sous le titre «Corruption» et celles relatives à la corruption passive sous le titre «Cadeaux».

Fondamentalement, une distinction est faite entre corruption active et corruption passive. Selon les dispositions relatives à la corruption active, un collaborateur ne doit pas distribuer de cadeaux ou d'invitations dans le but de pousser un agent public ou un particulier ayant un devoir fiduciaire à ne pas respecter ses obligations envers sa hiérarchie ou son entreprise ou à exercer ses pouvoirs discrétionnaires au profit de Baloise. Selon les dispositions relatives à la corruption passive, un collaborateur ne doit pas être influencé lors de décisions spécifiques ou poussé à agir d'une certaine façon en acceptant des cadeaux ou invitations.

En principe, les règles suivantes s'appliquent dans tous les cas: les cadeaux et invitations ne doivent pas être acceptés s'ils peuvent influencer le collaborateur lors de décisions concrètes ou le pousser à agir d'une certaine façon. En conséquence, aucun cadeau et aucune invitation ne peut être offert ou accepté pendant des négociations de contrat concrètes, sauf s'il s'agit de cadeaux et invitations liés à un événement particulier, comme des cadeaux de Noël ou de merchandising.

## Normes de Group Compliance

Les normes de contrôle de la conformité de Group Compliance déterminent les principaux problèmes de compliance/risques indépendants et définissent dans ces domaines des objectifs à mettre en œuvre en tant que norme minimale dans toutes les unités stratégiques de Baloise Group. Les normes suivantes, qui ont été adoptées par le CEO du groupe, expliquent comment classer la corruption et comment gérer les cadeaux, invitations, faveurs, donations et parrainages.

# Policy Politique Corruption

## Principes de gestion de la corruption

### Personnel dédié

Dans chaque unité stratégique du groupe doivent être désignées des personnes chargées des questions de corruption. Elles doivent surveiller les évolutions juridiques et participent aux revues et contrôles internes.

### Directives et processus internes

Dans chaque unité stratégique du groupe est émise une directive interne couvrant l'ensemble des exigences de la législation locale et définissant clairement dans quelles circonstances/conditions des cadeaux, des invitations et d'autres avantages non pécuniaires peuvent être acceptés, et quelles compétences existent à ce sujet. Des montants limites locaux sont définis jusqu'à un maximum de 200 CHF/EUR, dont le dépassement déclenche des obligations de déclaration aux supérieurs hiérarchiques ainsi qu'aux fonctions de compliance. Des dispositions sont prises, au niveau organisationnel, pour que les dons et parrainages politiques et autres ne soient possibles que dans des conditions clairement définies et après obtention des approbations nécessaires. Sur la base d'une approche fondée sur l'analyse du risque, des dispositions spéciales et des contrôles (p. ex. principe des quatre yeux) assurent la conformité des départements et/ou services exposés (p. ex. approvisionnements, achats). Il existe dans chaque unité stratégique du groupe une directive séparée qui régit en particulier les domaines des mandats privés et des emplois secondaires. Les besoins d'autorisations et les listes de titulaires de mandats sont également gérés.

La conservation des données financières, des contrats, des contrôles et des éventuelles notifications d'infractions, conformément aux lois en vigueur sur les livres de comptes, le droit du travail et le droit des contrats, contribue à la détection de la corruption. Les dispositions en vigueur en matière de protection des données sont toujours respectées.

### Formation et instruction

Les collaborateurs désignés doivent suivre régulièrement et rapidement (nouveaux collaborateurs) des formations sur la directive interne et les réglementations anticorruption locales, et ils doivent être informés en cas de modification de la législation. La participation aux formations est documentée.

## Contrôles et reporting

La procédure de reporting de conformité est appliquée pour identifier et évaluer les risques compliance et les contrôles essentiels, ainsi que toutes les normes de compliance, et pour diffuser les informations relatives aux évolutions réglementaires, aux indicateurs, aux facteurs organisationnels et aux activités principales.

Group Compliance étudie les évaluations des risques et des contrôles ainsi que les rapports annuels avec les unités stratégiques du groupe, puis les compile dans un document annuel destiné au comité de direction et au conseil d'administration. Group Compliance remet également au comité de direction un rapport de compliance intermédiaire établi sur la base des rapports intermédiaires des unités stratégiques du groupe. Le reporting de conformité permet à Group Compliance, au comité de direction et au conseil d'administration d'identifier, d'évaluer et de surveiller les risques compliance et, le cas échéant, de prendre les mesures nécessaires pour prévenir et réduire ces risques.

Michael Müller  
CEO Groupe Baloise

